



Hello fins!

Aperçu des tarifs
imputés

Note explicative sur la tarification Hello fins!
et informations sur les taxes et coûts

**en vigueur à partir du 21/03/2019
(sujette à modifications)**

Obtenir un rendement net attrayant de votre investissement, c'est le résultat final que, comme tout autre investisseur, vous espérez conforme voire supérieur à vos attentes, et qui déterminera en fin de compte l'impression générale que vous laissera votre investissement.

Aussi est-il essentiel, dans cette optique, de connaître précisément le montant des commissions imputées avant de commencer à songer au produit net versé sur votre compte.

Hello fins! a l'ambition de vous communiquer un relevé transparent et clair des divers frais imputés, depuis l'achat de votre investissement jusqu'à sa vente pour en percevoir le produit net sur votre compte.

Tout d'abord, nous vous expliquerons qui impute quel frais, pourquoi et quand.

Ensuite, nous vous présenterons par type de portefeuille Hello fins! un exemple hypothétique élaboré vous permettant de vous faire une idée de l'impact des coûts et taxes sur votre rendement brut. Ces exemples sont les fameux «exemples ex-ante» relatifs aux taxes et coûts qui s'inscrivent dans le cadre de la réglementation européenne MiFID II visant à promouvoir la transparence à l'égard des investisseurs.

Pour investir chez Hello fins!, il y a lieu de verser des frais à trois parties :

EN RÉSUMÉ :

1°

Hello fins!

La banque impute des frais de gestion se rapportant au service d'investissement fourni par ses soins.

2°

Autorités

Les autorités imposent une série de taxes : TVA, taxe sur les opérations de bourse, précompte mobilier, taxe sur les comptes-titres.

3°

Gestionnaires
Exchange
Traded Funds
(« ETF »)

Les gestionnaires de chaque produit d'investissement individuel (ETF) de votre portefeuille imputent des frais pour mettre le produit à disposition et en assurer la gestion.

4°

Autres
avantages
et
informations
complémentaires

Voir le détail ci-dessous.

EN DÉTAIL :

1° Hello fins!

Soucieux de garder les choses simples, nous imputons des frais de gestion globaux de 1 %.

En d'autres termes, ces frais de gestion globaux couvriront à la fois les frais d'entrée, les frais de sortie, les droits de garde et les frais de transaction. La banque n'imputera aucuns frais supplémentaires.

Ces frais de gestion de 1 % sont calculés sur la valeur totale annuelle de votre investissement. Vous vous apercevrez de son imputation trimestrielle, calculée au prorata.

Dans le tableau récapitulatif, vous trouverez les frais Hello fins! à la rubrique « Coûts et taxes liés au service », sous « Frais récurrents ».

2° Autorités

QUELS FRAIS SONT TOUJOURS IMPUTÉS PAR LES AUTORITÉS ?

Ces taxes ou prélèvements s'appliquent toujours à l'ensemble des clients Hello fins! et à l'intégralité de leur portefeuille Hello fins!. Les tableaux récapitulatifs donnés en exemple dans cette note les reprennent également.

Les autorités prélèvent 21 % de TVA sur les frais de gestion globaux (voir ci-avant) imputée par notre banque.

Une taxe de 0,12 % sur les opérations de bourse (ou TOB) est également imputée, tant à l'achat qu'à la vente de produits d'investissement (le plafond étant fixé à 1.300 euros par opération).

La TVA applicable à nos frais de gestion globaux est également imputée sur une base trimestrielle.

La TOB (taxe sur les opérations de bourse) est imputée à l'achat ou à la vente d'un ETF et éventuellement aussi en cas de rachat effectué par l'ETF.

Dans le tableau récapitulatif, vous trouverez ces impôts et taxes à la rubrique « Coûts liés au service », sous « Taxes : TOB et TVA ».

QUELS FRAIS SONT UNIQUEMENT IMPUTÉS DANS CERTAINS CAS PAR LES AUTORITÉS ?

Ces taxes ou prélèvements ne s'appliquent pas toujours à l'ensemble des clients Hello fins! ou à l'intégralité de leur portefeuille Hello fins!. Ils dépendent de certains facteurs et ne sont pas repris dans les tableaux récapitulatifs donnés en exemple dans cette note.

Précompte mobilier en cas de rachat, liquidation, vente de fonds de capitalisation : les ETF qui investissent plus de 10 % de leurs actifs dans des instruments de créance (obligations, liquidités, etc.) sont soumis au précompte mobilier lors de leur vente. Ce prélèvement s'élève à 30 %. Il est uniquement imputé si une plus-value est réalisée. De plus, le montant sur lequel il est calculé tient en principe compte du pourcentage investi en créances.

Taxe sur les comptes-titres : depuis 2018, tout résident belge détenant plus de 500.000 euros de titres imposables sur un ou plusieurs comptes-titres est soumis à une taxe de 0,15 % sur la valeur moyenne totale des titres imposables détenus. En principe, cette valeur moyenne totale est déterminée par la banque sur la base d'une moyenne de quatre valorisations différentes par année (à chaque fois au terme d'un trimestre).

Si le montant moyen calculé par la banque s'élève à 500.000 euros ou plus, celle-ci prélèvera automatiquement la taxe.

Si le montant moyen calculé par la banque est inférieur à 500.000 euros, il est possible que ce montant soit encore atteint si le client possède d'autres comptes-titres ouverts auprès d'une autre banque. Dans ce cas, il doit également s'acquitter de la taxe. La législation actuelle lui laisse alors la possibilité de faire prélever cette taxe par la banque. Pour de plus amples informations et détails relatifs à la taxe sur les comptes-titres, nous vous conseillons de consulter les FAQ de Hello fins!. L'application de cette taxe varie dès lors d'une situation à l'autre.

3° Gestionnaires ETF

Tout d'abord, ces frais revêtent un caractère atypique en ceci qu'ils sont intégrés dans la valorisation* de l'ETF et sont moins visibles que les autres frais. Ces pourcentages sont donc imputés chaque jour au prorata dans leur valorisation.

Dans un souci de transparence, vous trouverez ci-dessous les pourcentages imputés chaque année par ETF dans lequel Hello fins! peut investir.

Vous constaterez que le coût total (tel que renseigné ci-dessous) peut varier d'un ETF à l'autre. De ce fait, le rapport proportionnel de ces ETF dans votre portefeuille produira un impact sur les frais qui y seront imputés.

La composition de votre portefeuille peut varier en cours d'année sous l'effet de la gestion active qu'en assurent nos spécialistes en investissement. Cela peut également avoir un impact sur les frais imputés.

<i>ETF avec code ISIN</i>	<i>Frais de gestion</i>	<i>Frais de transaction</i>	<i>Coût total</i>
BNP Paribas Easy STOXX Europe 600 UCITS ETF – Classic (FR0011550193)	0,20 %	0,26 %	0,46 %
BNP Paribas Easy S&P 500 ETF C EUR (FR0011550185)	0,15 %	0,39 %	0,54 %
BNP Paribas Easy MSCI Emerging Markets ex CW UCITS ETF (LU1291097779)	0,35 %	0,31 %	0,66 %
BNP Paribas Easy MSCI Japan ex CW UCITS ETF (LU1291102447)	0,25 %	0,08 %	0,33 %
BNP Paribas Easy JPM GBI EMU UCITS ETF (LU1481202692)	0,15 %	0,07 %	0,22 %
BNP Paribas Easy Market iBoxx EUR Liquid Corporates UCITS ETF (LU1481202775)	0,20 %	0,32 %	0,52 %

Les frais de gestion sont également appelés OCR (Ongoing Charges Ratio). Les frais de transaction constituent une commission pour les transactions effectuées dans le produit ETF proprement dit.

Dans le tableau récapitulatif, vous trouverez ces coûts à la rubrique « Coûts liés aux produits financiers », sous « Frais récurrents » pour l'OCR et sous « Frais liés aux transactions » pour les frais de transaction.

** La valorisation de l'ETF est également appelée VNI, pour « valeur nette d'inventaire ». L'expression anglaise NAV (Net Asset Value) est également fréquemment employée.*

Frais et tarifs des compte-titres et compte investisseur liés à Hello fins!

Deux comptes sont ouverts dans le cadre de Hello fins! : un compte-titres et un compte investisseur.

Ces comptes liés sont gratuits tant que le contrat de gestion Hello fins! est en vigueur. Dans le cas où ces comptes ne sont pas résiliés en même temps que le contrat de gestion Hello fins!, les frais et tarifs standard de BNP Paribas Fortis s'appliqueront comme précisé dans la liste des tarifs et le détail des frais de BNP Paribas Fortis, consultables sur la page : <https://www.bnpparibasfortis.be/fr/Public/Liste-des-tarifs>

Avantages pécuniaires (inducements)

La banque ne perçoit ni ne verse aucun avantage pécuniaire dans le cadre de Hello fins!. Les avantages pécuniaires (inducements) sont des provisions, commissions ou autres avantages (en argent ou en nature) que (i) des tiers consentent à la banque ou que (ii) la banque consent à des tiers en lien avec des services d'investissement ou auxiliaires.

Dans le tableau récapitulatif, vous trouverez ces informations à la rubrique « Inducements (Incitations) ».

• Avantages non pécuniaires mineurs

La banque peut percevoir des avantages non pécuniaires mineurs.

Les avantages non pécuniaires mineurs sont des avantages obtenus par la banque de tout tiers (autre que le client) qui peuvent accroître la qualité des services accordés au client et dont la nature et la portée sont telles qu'il est peu probable que cela soit susceptible d'affecter le respect par la banque de son obligation d'agir dans l'intérêt des clients.

Quelques exemples :

- (i) renseignements ou documents obtenus par la banque à propos d'un instrument financier ou d'un service d'investissement qui sont de nature générale ou ont été personnalisés afin d'illustrer la situation précise d'un client ;
- (ii) participation à des conférences, séminaires ou autres formations sur le thème des avantages et caractéristiques d'un instrument financier spécifique ou d'un service d'investissement spécifique ;
- (iii) petite restauration et boissons lors d'une réunion d'affaires, conférence, séminaire ou autre formation.

Ce tableau vous donne une **estimation** des taxes et coûts susceptibles de s'appliquer à votre portefeuille. Il vous permet ainsi de prendre une décision d'investissement en connaissance de cause. Ces montants et pourcentages se fondent, dans la mesure du possible, sur les coûts réels imputés par le passé. Ceux-ci peuvent bien entendu différer de cette estimation des taxes et coûts.

Par ailleurs, ce tableau esquisse également l'effet cumulatif des taxes et coûts sur le rendement :

Différents scénarios sont évoqués dans ce cadre : (i) la vente de votre portefeuille après un an, (ii) la vente de votre portefeuille après la moitié de la période de détention recommandée et (iii) la vente de votre portefeuille après l'entièreté de la période de détention recommandée.

L'impact réel sur votre portefeuille va dépendre de plusieurs facteurs, tels que vos rendements réels, la composition réelle de votre portefeuille au fil du temps, les coûts réels, etc.

Ce tableau ne reprend pas l'ensemble des taxes et coûts possibles, pour la simple et bonne raison que ces coûts ne sont pas toujours connus. En voici quelques exemples : la taxe sur les comptes-titres, les frais de transfert, le précompte mobilier et les frais liés à une Corporate Action.

Pour de plus amples informations sur les frais et taxes et la terminologie employée, n'hésitez pas à consulter le document « Lexique des frais et taxes – MiFID II », disponible sur Internet (www.bnpparibasfortis.com).

Le tableau ci-dessous se fonde sur les principes suivants :

- Les taxes et coûts applicables aux portefeuilles types sont détaillés pour chaque profil d'investisseur, en tenant compte de l'allocation d'actifs neutre du portefeuille. (Vous pouvez les consulter dans la [FAQ](#).)
- Ce tableau tient compte d'un montant d'investissement indicatif de 1.000 euros.
- Selon l'allocation d'actifs, une partie du montant d'investissement indicatif est retenue et versée dans une réserve de liquidités aux fins du décompte des frais et pour des raisons de flexibilité.
- Les calculs repris dans le tableau ci-dessous se basent sur un rendement de 0 %.
- Les frais imputés par les gestionnaires d'un ETF apparaissent dans les exemples en toute transparence mais, en réalité, ils seront toujours intégrés dans la valeur nette d'inventaire des produits d'investissement. Selon une estimation de nos experts en investissement, fondée sur leur expérience d'instruments financiers semblables, 15 % du montant d'investissement indicatif (déduction faite de la réserve de liquidités) seront négociés chaque année à l'occasion d'un rééquilibrage.
- La période de détention recommandée de chaque portefeuille est déterminée en fonction de l'horizon d'investissement minimal de l'investissement.
- Le tableau ci-dessous comprend une estimation des taxes et coûts applicables à un résident belge. Aucune taxe étrangère n'y est donc incluse. Le traitement fiscal, tel qu'indiqué dans ce tableau, dépend de la situation personnelle du client et est sujet à modifications.

Portefeuille conservateur : horizon de placement minimal de 3 ans (montant d'investissement indicatif : 1 000 euros)

	Coûts, taxes et effet cumulé des coûts et taxes sur votre rendement :							
	A l'achat		En cas de vente après 1 an		En cas de vente après 2 ans		En cas de vente après 3 ans	
	En EUR	%	En EUR	%	En EUR	%	En EUR	%
Coûts et taxes liés au service	1,08	0,11%	14,58	1,43%	27,01	1,32%	39,43	1,28%
Frais uniques	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais liés aux transactions	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais récurrents	0,00	0,00%	10,00	1,00%	20,00	1,00%	30,00	1,00%
Frais auxiliaires	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais marginaux	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Taxes TOB	1,08	0,11%	2,48	0,22%	2,81	0,11%	3,13	0,07%
Taxes TVA	0,00	0,00%	2,10	0,21%	4,20	0,21%	6,30	0,21%
Inducements (incitations)	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Coûts liés aux produits financiers (hors inducements)	0,00	0,00%	3,42	0,34%	6,84	0,34%	10,26	0,34%
Frais uniques	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais liés aux transactions	0,00	0,00%	1,80	0,18%	3,60	0,18%	5,40	0,18%
Frais récurrents	0,00	0,00%	1,62	0,16%	3,24	0,16%	4,86	0,16%
Frais auxiliaires	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais marginaux	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Total coûts et taxes	1,08	0,11%	18,00	1,77%	33,85	1,66%	49,69	1,62%

Informations sur les taxes et coûts applicables à un PORTEFEUILLE DÉFENSIF

Ce tableau vous donne une **estimation** des taxes et coûts susceptibles de s'appliquer à votre portefeuille. Il vous permet ainsi de prendre une décision d'investissement en connaissance de cause. Ces montants et pourcentages se fondent, dans la mesure du possible, sur les coûts réels imputés par le passé. Ceux-ci peuvent bien entendu différer de cette estimation des taxes et coûts.

Par ailleurs, ce tableau esquisse également l'effet cumulatif des taxes et coûts sur le rendement :

Différents scénarios sont évoqués dans ce cadre : (i) la vente de votre portefeuille après un an, (ii) la vente de votre portefeuille après la moitié de la période de détention recommandée et (iii) la vente de votre portefeuille après l'entièreté de la période de détention recommandée.

L'impact réel sur votre portefeuille va dépendre de plusieurs facteurs, tels que vos rendements réels, la composition réelle de votre portefeuille au fil du temps, les coûts réels, etc.

Ce tableau ne reprend pas l'ensemble des taxes et coûts possibles, pour la simple et bonne raison que ces coûts ne sont pas toujours connus. En voici quelques exemples : la taxe sur les comptes-titres, les frais de transfert, le précompte mobilier et les frais liés à une Corporate Action.

Pour de plus amples informations sur les frais et taxes et la terminologie employée, n'hésitez pas à consulter le document « Lexique des frais et taxes – MiFID II », disponible sur Internet (www.bnpparibasfortis.com).

Le tableau ci-dessous se fonde sur les principes suivants :

- Les taxes et coûts applicables aux portefeuilles types sont détaillés pour chaque profil d'investisseur, en tenant compte de l'allocation d'actifs neutre du portefeuille. (Vous pouvez les consulter dans la [FAQ](#).)
- Ce tableau tient compte d'un montant d'investissement indicatif de 1.000 euros.
- Selon l'allocation d'actifs, une partie du montant d'investissement indicatif est retenue et versée dans une réserve de liquidités aux fins du décompte des frais et pour des raisons de flexibilité.
- Les calculs repris dans le tableau ci-dessous se basent sur un rendement de 0 %.
- Les frais imputés par les gestionnaires d'un ETF apparaissent dans les exemples en toute transparence mais, en réalité, ils seront toujours intégrés dans la valeur nette d'inventaire des produits d'investissement. Selon une estimation de nos experts en investissement, fondée sur leur expérience d'instruments financiers semblables, 15 % du montant d'investissement indicatif (déduction faite de la réserve de liquidités) seront négociés chaque année à l'occasion d'un rééquilibrage.
- La période de détention recommandée de chaque portefeuille est déterminée en fonction de l'horizon d'investissement minimal de l'investissement.
- Le tableau ci-dessous comprend une estimation des taxes et coûts applicables à un résident belge. Aucune taxe étrangère n'y est donc incluse. Le traitement fiscal, tel qu'indiqué dans ce tableau, dépend de la situation personnelle du client et est sujet à modifications.

Portefeuille défensif : horizon de placement minimal de 4 ans

(montant d'investissement indicatif : 1 000 euros)

	Coûts, taxes et effet cumulé des coûts et taxes sur votre rendement :							
	A l'achat		En cas de vente après 1 an		En cas de vente après 2 ans		En cas de vente après 4 ans	
	En EUR	%	En EUR	%	En EUR	%	En EUR	%
Coûts et taxes liés au service	1,08	0,11%	14,42	1,43%	26,68	1,32%	51,21	1,26%
Frais uniques	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais liés aux transactions	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais récurrents	0,00	0,00%	10,00	1,00%	20,00	1,00%	40,00	1,00%
Frais auxiliaires	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais marginaux	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Taxes TOB	1,08	0,11%	2,48	0,22%	2,81	0,11%	3,46	0,05%
Taxes TVA	0,00	0,00%	2,10	0,21%	4,20	0,21%	8,40	0,21%
Inducements (incitations)	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Coûts liés aux produits financiers (hors inducements)	0,00	0,00%	4,68	0,47%	9,36	0,47%	18,71	0,47%
Frais uniques	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais liés aux transactions	0,00	0,00%	1,98	0,20%	3,96	0,20%	7,92	0,20%
Frais récurrents	0,00	0,00%	1,62	0,16%	3,24	0,16%	6,48	0,16%
Frais auxiliaires	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais marginaux	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Total coûts et taxes	1,08	0,11%	19,10	1,89%	36,04	1,79%	69,92	1,73%

Informations sur les taxes et coûts applicables à un PORTEFEUILLE NEUTRE

Ce tableau vous donne une **estimation** des taxes et coûts susceptibles de s'appliquer à votre portefeuille. Il vous permet ainsi de prendre une décision d'investissement en connaissance de cause. Ces montants et pourcentages se fondent, dans la mesure du possible, sur les coûts réels imputés par le passé. Ceux-ci peuvent bien entendu différer de cette estimation des taxes et coûts.

Par ailleurs, ce tableau esquisse également l'effet cumulatif des taxes et coûts sur le rendement :

Différents scénarios sont évoqués dans ce cadre : (i) la vente de votre portefeuille après un an, (ii) la vente de votre portefeuille après la moitié de la période de détention recommandée et (iii) la vente de votre portefeuille après l'entièreté de la période de détention recommandée.

L'impact réel sur votre portefeuille va dépendre de plusieurs facteurs, tels que vos rendements réels, la composition réelle de votre portefeuille au fil du temps, les coûts réels, etc.

Ce tableau ne reprend pas l'ensemble des taxes et coûts possibles, pour la simple et bonne raison que ces coûts ne sont pas toujours connus. En voici quelques exemples : la taxe sur les comptes-titres, les frais de transfert, le précompte mobilier et les frais liés à une Corporate Action.

Pour de plus amples informations sur les frais et taxes et la terminologie employée, n'hésitez pas à consulter le document « Lexique des frais et taxes – MiFID II », disponible sur Internet (www.bnpparibasfortis.com).

Le tableau ci-dessous se fonde sur les principes suivants :

- Les taxes et coûts applicables aux portefeuilles types sont détaillés pour chaque profil d'investisseur, en tenant compte de l'allocation d'actifs neutre du portefeuille. (Vous pouvez les consulter dans la [FAQ](#).)
- Ce tableau tient compte d'un montant d'investissement indicatif de 1.000 euros.
- Selon l'allocation d'actifs, une partie du montant d'investissement indicatif est retenue et versée dans une réserve de liquidités aux fins du décompte des frais et pour des raisons de flexibilité.
- Les calculs repris dans le tableau ci-dessous se basent sur un rendement de 0 %.
- Les frais imputés par les gestionnaires d'un ETF apparaissent dans les exemples en toute transparence mais, en réalité, ils seront toujours intégrés dans la valeur nette d'inventaire des produits d'investissement. Selon une estimation de nos experts en investissement, fondée sur leur expérience d'instruments financiers semblables, 15 % du montant d'investissement indicatif (déduction faite de la réserve de liquidités) seront négociés chaque année à l'occasion d'un rééquilibrage.
- La période de détention recommandée de chaque portefeuille est déterminée en fonction de l'horizon d'investissement minimal de l'investissement.
- Le tableau ci-dessous comprend une estimation des taxes et coûts applicables à un résident belge. Aucune taxe étrangère n'y est donc incluse. Le traitement fiscal, tel qu'indiqué dans ce tableau, dépend de la situation personnelle du client et est sujet à modifications.

Portefeuille neutre : horizon de placement minimal de 5 ans (montant d'investissement indicatif : 1 000 euros)

	Coûts, taxes et effet cumulé des coûts et taxes sur votre rendement :							
	A l'achat		En cas de vente après 1 an		En cas de vente après 3 ans		En cas de vente après 5 ans	
	En EUR	%	En EUR	%	En EUR	%	En EUR	%
Coûts et taxes liés au service	1,08	0,11%	14,58	1,43%	38,95	1,28%	63,47	1,25%
Frais uniques	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais liés aux transactions	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais récurrents	0,00	0,00%	10,00	1,00%	30,00	1,00%	50,00	1,00%
Frais auxiliaires	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais marginaux	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Taxes TOB	1,08	0,11%	2,48	0,22%	3,13	0,07%	3,78	0,04%
Taxes TVA	0,00	0,00%	2,10	0,21%	6,30	0,21%	10,50	0,21%
Inducements (incitations)	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Coûts liés aux produits financiers (hors inducements)	0,00	0,00%	3,96	0,40%	13,74	0,46%	22,90	0,46%
Frais uniques	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais liés aux transactions	0,00	0,00%	2,25	0,23%	6,75	0,23%	11,25	0,23%
Frais récurrents	0,00	0,00%	1,71	0,17%	5,13	0,17%	8,55	0,17%
Frais auxiliaires	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais marginaux	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Total coûts et taxes	1,08	0,11%	18,54	1,82%	52,68	1,74%	86,37	1,71%

Informations sur les taxes et coûts applicables à un PORTEFEUILLE DYNAMIQUE

Ce tableau vous donne une **estimation** des taxes et coûts susceptibles de s'appliquer à votre portefeuille. Il vous permet ainsi de prendre une décision d'investissement en connaissance de cause. Ces montants et pourcentages se fondent, dans la mesure du possible, sur les coûts réels imputés par le passé. Ceux-ci peuvent bien entendu différer de cette estimation des taxes et coûts.

Par ailleurs, ce tableau esquisse également l'effet cumulatif des taxes et coûts sur le rendement :

Différents scénarios sont évoqués dans ce cadre : (i) la vente de votre portefeuille après un an, (ii) la vente de votre portefeuille après la moitié de la période de détention recommandée et (iii) la vente de votre portefeuille après l'entièreté de la période de détention recommandée.

L'impact réel sur votre portefeuille va dépendre de plusieurs facteurs, tels que vos rendements réels, la composition réelle de votre portefeuille au fil du temps, les coûts réels, etc.

Ce tableau ne reprend pas l'ensemble des taxes et coûts possibles, pour la simple et bonne raison que ces coûts ne sont pas toujours connus. En voici quelques exemples : la taxe sur les comptes-titres, les frais de transfert, le précompte mobilier et les frais liés à une Corporate Action.

Pour de plus amples informations sur les frais et taxes et la terminologie employée, n'hésitez pas à consulter le document « Lexique des frais et taxes – MiFID II », disponible sur Internet (www.bnpparibasfortis.com).

Le tableau ci-dessous se fonde sur les principes suivants :

- Les taxes et coûts applicables aux portefeuilles types sont détaillés pour chaque profil d'investisseur, en tenant compte de l'allocation d'actifs neutre du portefeuille. (Vous pouvez les consulter dans la [FAQ](#).)
- Ce tableau tient compte d'un montant d'investissement indicatif de 1.000 euros.
- Selon l'allocation d'actifs, une partie du montant d'investissement indicatif est retenue et versée dans une réserve de liquidités aux fins du décompte des frais et pour des raisons de flexibilité.
- Les calculs repris dans le tableau ci-dessous se basent sur un rendement de 0 %.
- Les frais imputés par les gestionnaires d'un ETF apparaissent dans les exemples en toute transparence mais, en réalité, ils seront toujours intégrés dans la valeur nette d'inventaire des produits d'investissement. Selon une estimation de nos experts en investissement, fondée sur leur expérience d'instruments financiers semblables, 15 % du montant d'investissement indicatif (déduction faite de la réserve de liquidités) seront négociés chaque année à l'occasion d'un rééquilibrage.
- La période de détention recommandée de chaque portefeuille est déterminée en fonction de l'horizon d'investissement minimal de l'investissement.

Le tableau ci-dessous comprend une estimation des taxes et coûts applicables à un résident belge. Aucune taxe étrangère n'y est donc incluse. Le traitement fiscal, tel qu'indiqué dans ce tableau, dépend de la situation personnelle du client et est sujet à modifications.

Portefeuille dynamique : horizon de placement minimal de 6 ans (montant d'investissement indicatif : 1 000 euros)

	Coûts, taxes et effet cumulé des coûts et taxes sur votre rendement :							
	A l'achat		En cas de vente après 1 an		En cas de vente après 3 ans		En cas de vente après 6 ans	
	En EUR	%	En EUR	%	En EUR	%	En EUR	%
Coûts et taxes liés au service	1,08	0,11%	14,58	1,43%	38,95	1,28%	75,73	1,25%
Frais uniques	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais liés aux transactions	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais récurrents	0,00	0,00%	10,00	1,00%	30,00	1,00%	60,00	1,00%
Frais auxiliaires	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais marginaux	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Taxes TOB	1,08	0,11%	2,48	0,22%	3,13	0,07%	4,10	0,04%
Taxes TVA	0,00	0,00%	2,10	0,21%	6,30	0,21%	12,60	0,21%
Inducements (incitations)	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Coûts liés aux produits financiers (hors inducements)	0,00	0,00%	4,23	0,42%	13,66	0,46%	27,32	0,46%
Frais uniques	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais liés aux transactions	0,00	0,00%	2,43	0,24%	7,29	0,24%	14,58	0,24%
Frais récurrents	0,00	0,00%	1,8	0,18%	5,40	0,18%	10,80	0,18%
Frais auxiliaires	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais marginaux	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Total coûts et taxes	1,08	0,11%	18,81	1,85%	52,61	1,74%	103,05	1,70%

Informations sur les taxes et coûts applicables à un PORTEFEUILLE AGRESSIF

Ce tableau vous donne une **estimation** des taxes et coûts susceptibles de s'appliquer à votre portefeuille. Il vous permet ainsi de prendre une décision d'investissement en connaissance de cause. Ces montants et pourcentages se fondent, dans la mesure du possible, sur les coûts réels imputés par le passé. Ceux-ci peuvent bien entendu différer de cette estimation des taxes et coûts.

Par ailleurs, ce tableau esquisse également l'effet cumulatif des taxes et coûts sur le rendement :

Différents scénarios sont évoqués dans ce cadre : (i) la vente de votre portefeuille après un an, (ii) la vente de votre portefeuille après la moitié de la période de détention recommandée et (iii) la vente de votre portefeuille après l'entièreté de la période de détention recommandée.

L'impact réel sur votre portefeuille va dépendre de plusieurs facteurs, tels que vos rendements réels, la composition réelle de votre portefeuille au fil du temps, les coûts réels, etc.

Ce tableau ne reprend pas l'ensemble des taxes et coûts possibles, pour la simple et bonne raison que ces coûts ne sont pas toujours connus. En voici quelques exemples : la taxe sur les comptes-titres, les frais de transfert, le précompte mobilier et les frais liés à une Corporate Action.

Pour de plus amples informations sur les frais et taxes et la terminologie employée, n'hésitez pas à consulter le document « Lexique des frais et taxes – MiFID II », disponible sur Internet (www.bnpparibasfortis.com).

Le tableau ci-dessous se fonde sur les principes suivants :

- Les taxes et coûts applicables aux portefeuilles types sont détaillés pour chaque profil d'investisseur, en tenant compte de l'allocation d'actifs neutre du portefeuille. (Vous pouvez les consulter dans la [FAQ](#).)
- Ce tableau tient compte d'un montant d'investissement indicatif de 1.000 euros.
- Selon l'allocation d'actifs, une partie du montant d'investissement indicatif est retenue et versée dans une réserve de liquidités aux fins du décompte des frais et pour des raisons de flexibilité.
- Les calculs repris dans le tableau ci-dessous se basent sur un rendement de 0 %.
- Les frais imputés par les gestionnaires d'un ETF apparaissent dans les exemples en toute transparence mais, en réalité, ils seront toujours intégrés dans la valeur nette d'inventaire des produits d'investissement. Selon une estimation de nos experts en investissement, fondée sur leur expérience d'instruments financiers semblables, 15 % du montant d'investissement indicatif (déduction faite de la réserve de liquidités) seront négociés chaque année à l'occasion d'un rééquilibrage.
- La période de détention recommandée de chaque portefeuille est déterminée en fonction de l'horizon d'investissement minimal de l'investissement.

Le tableau ci-dessous comprend une estimation des taxes et coûts applicables à un résident belge. Aucune taxe étrangère n'y est donc incluse. Le traitement fiscal, tel qu'indiqué dans ce tableau, dépend de la situation personnelle du client et est sujet à modifications.

Portefeuille agressif : horizon de placement minimal de 7 ans (montant d'investissement indicatif : 1 000 euros)

	Coûts, taxes et effet cumulé des coûts et taxes sur votre rendement :							
	A l'achat		En cas de vente après 1 an		En cas de vente après 4 ans		En cas de vente après 7 ans	
	En EUR	%	En EUR	%	En EUR	%	En EUR	%
Coûts et taxes liés au service	1,08	0,11%	14,58	1,43%	51,21	1,26%	87,99	1,24%
Frais uniques	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais liés aux transactions	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais récurrents	0,00	0,00%	10,00	1,00%	40,00	1,00%	70,00	1,00%
Frais auxiliaires	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais marginaux	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Taxes TOB	1,08	0,11%	2,48	0,22%	3,46	0,05%	4,43	0,03%
Taxes TVA	0,00	0,00%	2,10	0,21%	8,40	0,21%	14,70	0,21%
Inducements (incitations)	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Coûts liés aux produits financiers (hors inducements)	0,00	0,00%	4,68	0,47%	18,07	0,45%	31,62	0,45%
Frais uniques	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais liés aux transactions	0,00	0,00%	2,70	0,27%	10,80	0,27%	18,90	0,27%
Frais récurrents	0,00	0,00%	1,98	0,20%	7,92	0,20%	13,86	0,20%
Frais auxiliaires	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Frais marginaux	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Total coûts et taxes	1,08	0,11%	19,26	1,89%	69,27	1,72%	119,61	1,69%